

## SRDEII – PROMOUVOIR LE MAINTIEN DES EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Rapport n° 1511

### Exposé des motifs

Le maintien de l'activité et des emplois dans les centres ville, centre-bourgs et monde rural est une question prioritaire dans notre pays.

Plusieurs acteurs, dont les communes, utilisent de nombreux leviers comme le droit de préemption pour maintenir l'activité économique sur leur territoire.

Aujourd'hui grâce à ce schéma, la région peut devenir, en la matière, la boussole et le moteur pour toutes ces collectivités.

Si le schéma indique que la région poursuivra les initiatives de soutien des pôles territoriaux de coopération, il semble que notre collectivité peut innover en la matière avec ambition.

En effet, la région doit promouvoir l'activité économique indispensable dans nos villes et communes, mais aussi s'attacher à développer le lien entre les différents acteurs locaux, ainsi que promouvoir en priorité, la stimulation des emplois non délocalisables d'une part, et la défense de notre savoir-faire d'autre part.

Ainsi, si le schéma propose de soutenir l'économie de proximité en accompagnant les dirigeants d'entreprise pour améliorer la performance économique de leur entreprise, il semblerait intéressant de promouvoir l'accompagnement de salariés dans la concrétisation de rachat de leur entreprise, sur sa crédibilité et la construction de leur projet. L'objectif étant de maintenir l'emploi sur nos territoires.

La région ne peut pas soutenir les commerçants et les artisans des territoires en niant l'impact économique pour ces acteurs lorsqu'une entreprise de leur territoire est délocalisée ou fermée.

### Dispositif :

**I-1) d'approuver le Schéma de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation et ses 7 annexes, ~~tel qu'il vous est présenté en annexe 1~~ sous réserve d'intégrer à l'annexe 1 la modification suivante :**

Axe 1 : Renforcer la compétitivité globale de l'entreprise et soutenir ses projets de développement, créateurs d'emplois

Chapitre « Soutenir les entreprises de l'économie de proximité » :

**2<sup>ème</sup> paragraphe, ajouter un 4<sup>ème</sup> tiret :**

- dynamiser les territoires, en priorité les centres villes et centres bourgs, pour stimuler l'emploi dans le tissu commercial et artisanal de proximité
- soutenir directement le financement des entreprises dans leurs projets de création et de développement
- accompagner les dirigeants d'entreprise pour améliorer la performance économique de leur entreprise
- **accompagner les salariés d'entreprise dans leur projet d'offre de rachat de leur entreprise avec pour objectif de maintenir les emplois locaux et le protéger notre savoir-faire »**